

Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Dinan  
Canton de Lanvallay  
Commune de LE QUIOU

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**en date du 09 juillet 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 09 juillet à dix-huit heures et trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur sous la présidence de Monsieur Arnaud CARRÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	<b>Présents</b> : CARRE Arnaud, CHEVALIER Lucie, DIVEU Erwann, HERVET Axel, LEFORT Charles, MORIN Amandine, PEPION Adeline, QUEMENER Sonia, LOGUIVY Christine, Thierry CHAPON, Brieuc LABOUE
---	--

**Secrétaire de séance** : Madame Lucie CHEVALIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h34  
Il est constaté que le quorum est atteint.

**ORDRE DU JOUR :**

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion
- Statuts du regroupement pédagogique les Faluns Jules Verne (Axel HERVET)
- Contrat indéterminé d'un mois pour peindre les deux appartements communaux de l'école publique ; Point sur les travaux (Erwan DIVEU)
- Trésorerie fin juin (Mr le Maire)
- Organisation journée du 17 juillet venue de l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier (Mr le Maire)
- Bulletin Municipal (Sonia et Lucie)
- Fleurissement (Adeline PEPION)
- Podium commune (Mr le Maire)
- Questions diverses

Monsieur le Maire a demandé au conseil de rajouter à l'ordre du jour, l'étude des devis pour l'acquisition d'un ordinateur de bureau et d'un PC portable. La demande a été acceptée.

**Validation du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal**

Monsieur le Maire demande si des remarques restent à faire à propos du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal.

Mme LOGUIVY a fait remarquer que sur ce précédent compte rendu, il n'avait pas été mentionné le fait que le secours populaire (Caulnes) a été mis en place en alternance avec la banque alimentaire depuis début Mai 2021 et a donc demandé à ce que cela soit rajouté.

Les membres du Conseil municipal valident le compte-rendu en date du 28 mai 2021 et mais valide également le fait que cette alternance soit mentionné.

## **Statuts du regroupement pédagogiques les Faluns Jules Vernes:**

Monsieur Axel HERVET présente les modifications des statuts du syndicat de l'école Les Faluns-Jules Verne 2017

Elle concerne les points suivants :

1. La dénomination : Syndicat Les Faluns-Jules Verne
2. Le mode d'administration
3. Le budget
4. Le mode d'affectation des charges indirectes
5. Le mode de fonctionnement de la facturation de la cantine et de la garderie
6. Les ressources
7. La contribution des communes et la prise en compte du nombre d'élèves inscrits au 1<sup>er</sup> octobre de l'année n-1.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification des statuts du syndicat de l'école Les Faluns-Jules Verne 2017.

Les statuts seront changés dans un second temps pour intégrer la commune de Saint Judoce au RPI.

## **Contrat à durée déterminée d'un mois pour peindre les deux appartements communaux de l'école publique :**

Erwan DIVEU fait un point sur l'avancement des travaux de rénovation des appartements. D'ici fin juillet 2021, les différentes entreprises intervenantes devraient avoir terminées les travaux. Toutefois, Mr DIVEU Erwan a recommandé, à l'ensemble du conseil, l'embauche d'un agent technique pour une durée d'un mois, en contrat à durée déterminée, pour réaliser les travaux de peinture des murs intérieurs de chaque appartement. Cette embauche permettra de finir les travaux de finition et de pouvoir relouer les appartements au plus vite.

Une simulation de paie a été réalisée en amont afin d'estimer le cout engendré. Ce cout s'élève à 1711.34 € TTC charges comprises.

Le conseil a donné son accord pour réaliser les démarches liées à cette embauche.

## **Trésorerie fin Juin 2021**

Monsieur le Maire a fait un point sur le budget pour le premier semestre 2021. A ce jour, nos dépenses et recettes sont en accord avec le budget voté.

## **Organisation de la journée du 17 juillet 2021 sur la venue de l'évêque de Saint Briec et Tréguier**

Pour l'inauguration de la rénovation du beffroi et pour la venue de Monseigneur MOUTEL, le conseil municipal a décidé d'organiser un apéritif communal place de la mairie. Pour cette occasion, Lucie CHEVALIER et Sonia QUEMENER ont réalisé des invitations. Celles-ci ont été distribuées par l'ensemble du conseil, à tous les habitants de la commune.

Erwan DIVEU sera en charge de la mise en place des tables et tonnelles pour l'apéritif et certains membres du conseil ainsi que Mme TOUTIRAIS Gisèle seront en charge de préparer des toasts.

## **Bulletin municipal**

Sonia QUEMENER et Lucie CHEVALIER ont terminé le bulletin municipal et l'ont soumis aux membres du conseil ; celui-ci a été approuvé. Il sera donc distribué semaine 29.

## **Fleurissement**

Adeline PEPION en charge du dossier Fleurissement nous a confirmé la venue du jury le 22 juillet 2021 à 9H. Les quatre jeunes personnes embauchées dans le cadre de la mission « Argent de poche » ont été réquisitionnés pour nettoyer les parterres et l'arrosage des plantes dans le but de conserver notre fleur.

## **Podium commune**

Le podium entreposé dans l'atelier a été sorti car il était trop encombrant. Etant donné l'état de celui-ci, Monsieur le Maire a demandé à l'ensemble des conseillers si nous devons le restaurer ou le donner à titre gratuit à l'une des communes voisines.

Les membres du conseil ont opté pour en faire don. Il a été décidé de se rapprocher de la commune d'Evran, qui a pour l'habitude de l'emprunter, afin de savoir si cela les intéresse de le récupérer.

## **Devis ordinateur**

L'ordinateur de bureau de la Mairie étant vétuste et moins performant, Axel HERVET a demandé à la secrétaire de Mairie de réaliser des devis pour remplacer l'ordinateur de bureau actuel et pour l'acquisition d'un PC portable pour les conseillers qui seront amenés à se déplacer pour les différentes réunions de commission.

Trois devis ont été réalisés et c'est le devis de la société SARL MICRO C d'un montant de 2335.20 € TTC qui a été retenu. Celui-ci étant le moins onéreux des trois.

## **Remplacement de Christelle HAMM pendant les congés d'Aout**

La question du remplacement de la secrétaire de Maire s'est posé pour le mois d'Août. Il a été proposé soit de prendre une personne en mission temporaire à 3H par semaine, soit de demander à la mairie d'Evran de prendre le relais sur cette période notamment pour ce qui est urbanisme et l'état civil comme il avait été fait l'année précédente.

## **Questions diverses**

Christine LOGUIVY nous a fait part d'un organisme sur Quévert qui se chargerait de collecter des journaux pour ensuite les valoriser en ouate de cellulose. Elle a proposé de mettre en place le dispositif sur la commune du Quiou. Les membres du conseil lui ont demandé de se renseigner sur la démarche à suivre.

La séance a été levée à 20h15.

Le Maire,  
Arnaud CARRÉ

Axel HERVET

Adeline PEPION

Erwann DIVEU

Lucie CHEVALIER

Thierry CHAPON

Charles LEFORT

Amandine MORIN

Sonia QUEMENER

Brieuc LABOUE

Christine LOGUIVY